



NAUTIC CLUB RUMILLIE

Président : Stéphane DELRIEU

Mail : secretariat.ncr@gmail.com ou ncrumillienpresident@gmail.com

BULLETIN D'INSCRIPTION CLUB ADULTE

COTISATION ADULTE :

Adhésion simple : 1er adulte : 95 € 2ème adulte : 90€ d'une même famille

Adhésion compétition ou avec le maillot de bain du club en plus : 1er adulte : 135 €

2ème adulte : 130€ d'une même famille

+ Un chèque de caution de 60€ par adulte en garantie de participation à 3 compétitions.

REGLEMENT DE LA COTISATION

Par chèque à l'ordre du NAUTIC CLUB RUMILLIEN

Pour les bénéficiaires de la carte **Pass Régions** (faire une photocopie de la carte qui soit **lisible**) et qui n'ont pas bénéficié de la déduction de 30€ pour une licence sportive, faire un chèque de 30€ + un chèque du montant de la cotisation – 30 €. (Ex. pour un enfant : 1 chèque de 30€ + 1 chèque de 125 €). Si besoin d'une aide financière, renseignez-vous auprès du CCAS de votre commune.

PIECES A FOURNIR LE JOUR DE L'INSCRIPTION

L'INSCRIPTION SERA PRISE UNIQUEMENT SUR DOSSIER COMPLET.

✓ Voir la feuille " Info Nageurs"

➤ **IMPORTANT** : SI LE DOSSIER EST INCOMPLET LE NAGEUR ENFANT SE VERRA REFUSER L'ACCÈS AU BASSIN (Formalité d'assurances et de sécurité pour le club).

INFORMATIONS GENERALES

Chaque adhérent du Nautic Club Rumillien, sur présentation de sa carte du club, a la possibilité d'acheter une carte d'entrées permanentes au centre nautique de Rumilly à tarif réduit (s'adresser à la caisse de la piscine).

Vous pouvez contacter pour tous renseignements complémentaires : Mr Stéphane DELRIEU 06 77 61 46 51 / Mr Franck GIROD 06 60 16 58 70 / Mme Bénédicte GIROUD 06 75 70 70 06

Vous pouvez également nous contacter par mail : secretariat.ncr@gmail.com



NAUTIC CLUB RUMILLIEN

Président : Stéphane DELRIEU

Mail : secretariat.ncr@gmail.com ou ncrumillienpresident@gmail.com

RÈGLEMENT ET FONCTIONNEMENT

1. Le NCR est un club sportif dont la vocation est le développement et l'encouragement de la pratique de la natation de ses membres par la compétition.
2. Une carte d'adhérent sera fournie aux nageurs en début de saison. Chaque nageur devra la présenter à l'entrée de la piscine lors des entraînements (valable **uniquement 15 minutes avant le cours**).
3. Les entraînements ont lieu aux jours et heures prévus selon les plannings. (voir tableau d'affichage ou sur le site du club www.nautic-club-rumillien.com).
Les parents doivent vérifier la présence de l'entraîneur avant de laisser leur enfant.
En cas d'absence de l'entraîneur, les enfants restent seuls et sont donc sous la responsabilité de leurs parents.
4. L'utilisation des vestiaires collectifs est obligatoire (garçons et filles).
Les nageurs doivent être attentifs à leur matériel. La responsabilité du club ne saurait être engagée en cas de perte ou de vol.
5. La douche est **obligatoire** avant l'entraînement.
6. **Les nageurs devront être présents au bord du bassin (et non dans l'eau) 10 min avant l'heure de l'entraînement.** Ils feront valider leur présence par l'**entraîneur** et prendront les consignes.
7. Le bonnet est **obligatoire** pour tous pendant l'entraînement et lors des compétitions.
8. Au début de chaque entraînement, installer le matériel et à la fin des entraînements, les nageurs doivent quitter les bassins et ranger le matériel.
9. La présence de votre enfant aux entraînements sera validée au bord du bassin par l'entraîneur. Tout nageur non inscrit sera considéré comme absent de l'entraînement. Les parents pourront, s'ils le souhaitent, consulter l'état de présence auprès de l'entraîneur.
10. Le règlement intérieur du club rappelle à tous à l'entraînements et lors des compétitions de :
 - Respecter les lieux qui nous accueillent : piscine, abords, vestiaires (propreté, bruit ...).
 - Respecter le personnel de ces lieux.
 - Encourager un esprit de camaraderie pour une saine ambiance.
11. L'assiduité aux entraînements et aux manifestations (compétition, défilé de la fête Patronale) s'impose aux adhérents.
12. Les entraînements des groupes enfants et adolescents sont strictement interdit aux nageurs adultes (sénior et vétérans et vice-versa).
13. Le comité du Nautic Club Rumillien impose à chaque nageur leur participation à la **coupe de ville** organisée par Rumilly qui a lieu généralement le 1^{er} week-end de juillet (voir calendrier) pour tous les nageurs et 3 compétitions minimum au total dans la saison pour les nageurs nés jusqu'à 2010 inclus.

PARENTS – NAGEURS : PENSER A CONSULTER le tableau des compétitions joint pour la saison 2022 mais également le tableau dans le hall d'entrée de la piscine et le site du club www.nautic-club-rumillien.com où peuvent être affichées diverses informations.



NAUTIC CLUB RUMILLIEN

Président : Stéphane DELRIEU

Mail : secretariat.ncr@gmail.com ou ncrumillienpresident@gmail.com

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Nom du nageur :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

TELEPHONE : Portable.....

Adresse mail (écrire lisiblement) :@.....

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

ALLERGIES :

ASTHME oui non MEDICAMENTEUSES oui non
ALIMENTAIRES oui non AUTRES.....

PRECISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR.....

.....

DIVERS.....

.....

.....

JE DÉSIRE UNE FACTURE oui non

AUTORISATION PHOTO/FILM OUI NON

J'autorise le NCR à être pris en photo et/ou filmé pour diffusion sur le site internet du club ainsi que sur tout autre support.